

16 septembre 2014

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2014**

### **ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES.**

Le centre de gestion a retenu après consultation le groupe CMP assurances afin d'assurer la commune contre les risques statutaires liés à d'éventuels congés maladie des employés communaux. Le contrat court sur 4 ans à compter 1/1/2015. Vote à l'unanimité.

### **FOND SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT.**

Le conseil général du Doubs demande à la commune si elle souhaite participer au fond régional pour le logement. Après discussion le conseil décide à 10 voix contre et 1 abstention de ne pas participer.

### **SUBVENTION.**

Le conseil à l'unanimité accepte l'attribution d'une subvention de 440 € à l'association « Les roseaux ».

### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE.**

Ajout de la somme de 5300€ sur la ligne 6558 Participation écoles primaires + gymnase collège + sivu de la Chauillère. La ligne passe de 17000 à 22300€.

### **OPERATION BRIOCHES.**

L'opération brioches aura lieu le 8 Octobre 2014. Elle sera menée par Mesdames Barbara GERMETTE et Christine GUINARD.

### **RESPONSABLES DE LA SALLE DE CONVIVIALITE.**

Messieurs Gérard GOVORUN et Romuald ROZEN sont en charge du suivi de la location de la salle de convivialité.

Le conseil Municipal